

## BOURSE

# Gachot a gagné

*Sauvée par la cotation au hors-cote et les souscriptions du public, la société cherche la consécration : l'introduction au second marché.*

Entre autres avantages, la Bourse offre aux entreprises la possibilité d'accroître leurs fonds propres dans de bonnes conditions. Mais, en principe, il faut être en bonne santé pour lever des capitaux sur le marché financier. Rompant avec les habitudes, Gachot S.A. a tenté et réussi une expérience inédite qui ouvre de nouveaux horizons aux sociétés en difficulté.

Cette P.M.E., troisième en France dans le secteur des robinets industriels, avait déposé son bilan en juillet 1975 et obtenu un concordat en 1979. Quatre ans plus tard, elle ne pouvait plus faire face à ses échéances. Elle risquait alors de disparaître pour des raisons essentiellement conjoncturelles après une période de forte croissance et malgré son avance technique et ses implantations commerciales.

Avec le concours du Centre d'Informations et d'Introductions boursières (C.I.I.B.), le groupe familial Gachot fit inscrire le titre au

hors cote dans le dessein de vendre des actions et de rembourser les créanciers qui eux (à 97 %) ne voulaient pas d'actions en échange de leur dû.

L'action Gachot a donc été introduite au hors cote le 31 juillet 1984 à 105 F pour une valeur nominale de 100 F. Elle a monté la même année jusqu'à 146 F pour évoluer en 1985 entre 142 et 184 F et s'élever à 232 F au début de 1986. Plusieurs augmentations de capital en numéraire ont été réalisées depuis la première cotation, permettant de placer en tout dans le public (ventes et souscriptions) près de 170 000 actions, soit 47 % du capital. La situation nette est passée de 26,4 millions à 49,7 millions, les dettes à long terme ont été ramenées de 57 à 3 millions. Le concordat a pris fin deux ans avant l'échéance.

L'exercice 1985 se soldera par un bénéfice d'exploitation de 12 millions contre 8 millions en 1984. Les estimations pour 1986

portent sur 15 millions. L'incidence fiscale sera modifiée par le retour à une situation normale, ce qui ne permet pas de préciser actuellement ce que sera le bénéfice net.

Gachot base ses évaluations sur la robinetterie qui restera son activité de base. Mais de grands espoirs reposent sur la diversification dans les traducteurs automatiques Systran pour laquelle de gros investissements ont été réalisés. Le marché potentiel de ces systèmes est de l'ordre de 2 milliards de F par an en Europe et de plus de 15 milliards dans le monde. Le groupe bénéficie de l'appui et de la coopération des Communautés européennes et a déjà l'exclusivité pour l'arabe, la sixième langue parlée dans le monde. Systran est maintenant accessible en France par minitel.

Sauvé par la Bourse, Gachot va demander cette année son introduction au second marché, une sorte de consécration.

Luc DEMEULENAERE.

## GACHOT entière réussite du concordat

*Dernier cours : 257 F ; PER 1986 (estimé) : 6,1 fois ; rendement global : nul ; moyenne quotidienne des transactions : 783 titres ; activité principale : robinetterie.*

Satisfaits, les dirigeants de GACHOT peuvent l'être. Leur société est, en effet, sortie du concordat deux ans avant la date d'échéance prévue. Cela, disent-ils, grâce à la Bourse et à l'organisme qui a introduit la société au hors-cote de Paris. Sur 140 MF de créances initiales (dont 40 MF privilégiés et remboursés à 100 %), les créanciers se sont vu rembourser 95 MF. Pour cela, la majorité des anciens actionnaires ont cédé leurs actions en Bourse.

L'actif net corrigé représente actuellement 90 MF, plus-values latentes comprises, soit 450 F par action.

La robinetterie industrielle, principale « activité » de la société, devrait dégager en 1986 un chiffre d'affaires en progression de 10 % et un résultat de 15 MF (+ 25 % sur 1985). Cependant, et c'est dans ce secteur que les perspectives de développement de GACHOT sont importantes, la société a mis au point, en exclusivité mondiale, un système (Systram) de traduction automatique accessible par minitel. Après avoir signé en 1984 avec la CEE un accord de commercialisation du système Systram (anglais, français, arabe), GACHOT est entré de plain-pied dans un marché évalué à 250 M\$ sur les quatre ans à venir. Cette nouvelle activité sera filialisée et deviendra certainement le nouveau pôle de la société.

Au cours actuel, les perspectives de 1986 sont capitalisées 6 fois, ce qui est raisonnable. Il est donc encore possible de s'intéresser à cette valeur qui attend l'autorisation de la COB pour « monter » au Second Marché.

## Entreprendre

mai 86

## COMMENT SE FAIRE SAUVER PAR LA BOURSE ?

Comment éponger ses dettes et sortir la tête haute et les reins solides d'un dépôt de bilan ? Une réponse originale a été apportée par la Société Gachot. Cette entreprise spécialisée dans la robinetterie et qui s'est récemment diversifiée dans la traduction assistée par ordinateur a trouvé une réponse étonnante pour sortir de l'impasse. Les clignotants au rouge, les créanciers aux trousseaux, elle devait réagir. Et vite si possible. Comment ? En émettant et vendant des actions par l'intermédiaire du Centre d'Informations et d'Introductions Boursières des PME-PMI (Tél. : 42 96 58 21). Résultat ? Plus de 160 000 actions lui ont rapporté 28 millions de francs de liquidités et la possibilité de racheter les 75 millions de francs de créances non-garanties par une hypothèque contractée depuis de longs mois. Les quelque 800 créanciers ont donc reçu des actions cotées non négociables qui ont ensuite été échangées par la Sopi, holding de Gachot, contre des actions négociables. C'est en tout cas bien la première fois que la Bourse tire d'affaire une société presque condamnée. Aujourd'hui, Gachot affiche en 1985 un bénéfice de 12 millions de francs. Comme quoi tout arrive. Merci le Palais Brongniart.

## LA TRIBUNE

MERCREDI 23 JUILLET 1986

## Valeurs à suivre...

■ Gachot. — Définitivement sortie du concordat le 31 décembre 1985, cette affaire qui développe notamment un système de traduction automatique, envisage maintenant son passage du hors-cote au second marché. La date de ce transfert n'est pas encore fixée, mais l'opération devrait se faire en toute logique avant la fin de cette année. Actuellement, les transactions dépassent en moyenne 300 titres par jour sur cette valeur qui a récemment procédé à une attribution gratuite à raison de trois nouvelles pour dix anciennes.

Cours actuels : (au 21/01/86) 257-177.

## GACHOT : le Systran remporte un succès certain

*Dernier cours : 353 F ; PER 1986 (est) : 9 fois ; rendement global : nul ; moyenne quotidienne des transactions : 800 titres ; activité principale : robinetterie.*

La société fait actuellement l'objet de conversations au sein de la CEE. En effet, on y étudie les avantages du système Systran (traducteur anglais, français, arabe) qu'elle a mis au point en exclusivité mondiale et qui utilise le Minitel pour la traduction automatique. Les débats se déroulent actuellement de manière favorable et le Systran semble intéresser un certain nombre de personnes, notamment des représentants arabes. La société est donc pour l'instant bien placée pour remporter une part non négligeable du marché des machines de traduction, estimé à 250 M\$ sur les quatre ans à venir.

Les résultats de GACHOT pour le premier semestre 1985 ont été satisfaisants puisque le chiffre d'affaires a progressé de 9 % à 98,6 MF et que le bénéfice net avant impôt s'est inscrit à 5,34 MF. Pour l'ensemble de l'exercice 1985, le résultat d'exploitation sera de l'ordre de 12 MF. Le chiffre d'affaires devrait en 1986 progresser d'au moins 10 % et le résultat d'exploitation s'élever à 15 MF (+ 25 %). A côté de ces bonnes dispositions, rappelons que l'actif net corrigé représente actuellement 90 MF, plus-values latentes comprises, soit 450 F par action.

Nous avons récemment conseillé la valeur à 257 F. Depuis elle a progressé de plus de 35 %, ce qui nous amène à recommander des prises partielles de bénéfices.